



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

**Direction de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

mis à jour le 27 mars 2019

Service infrastructures, transport et éducation routière

## Politique d'entretien du Réseau Routier National (RRN)

### Contexte

Le réseau routier national, composé des routes nationales n°1 et n°2 et d'une longueur de près de 450 kilomètres, constitue une infrastructure structurante en desservant les principaux pôles urbains (agglomérations de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent) et stratégiques (centre spatial guyanais à Kourou, aéroport Félix Eboué, port de Dégrad-des-Cannes). Le réseau routier national est un élément essentiel à l'économie du territoire.

Du fait du faible maillage secondaire, la fiabilisation et la sécurisation de celui-ci sont des enjeux majeurs pour le territoire.

Un service d'une centaine d'agents est en charge à la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, de l'entretien courant de ce réseau, et 10 à 12 millions d'Euro sont consacrés annuellement à l'entretien des routes nationales, hors opérations d'investissement (reconstruction du pont de la Comté, projets de doublement de voies et du pont de Larivot programmés dans le cadre des accords de Guyane...). Le reste de la voirie publique guyanaise est géré par les collectivités locales.

### La politique d'entretien du Réseau Routier National (RRN)

#### Les principales politiques thématiques d'entretien du patrimoine routier

Les programmes de travaux d'entretien **des chaussées** s'inscrivent dans le cadre d'une politique nationale qui est fondée sur trois piliers :

- l'entretien courant consistant aux travaux de petits d'entretien permettant de remettre en état des désordres ponctuels : nids de poule, pelade, ...
- l'entretien préventif consistant à renouveler la couche de roulement sur des sections de chaussées en bon état structurel, et permettant d'assurer l'imperméabilisation de la structure saine et donc sa pérennité tout en redonnant de l'adhérence pour la sécurité des usagers,
- les travaux de requalification consistant à reprendre la structure de chaussée pour des sections présentant des dégradations structurelles.

Les programmes de travaux sont établis suivant ces principes d'intervention.

Des campagnes périodiques d'évaluation de l'état des chaussées de l'ensemble du réseau sont menées par le réseau scientifique de l'État (CEREMA) en vue de disposer d'une image qualité actualisée du réseau (Image Qualité du Réseau National) et de réviser les programmes pluriannuels d'intervention en fonction des évolutions structurelle et de surface observée. La dernière campagne s'est déroulée en octobre 2018.

Les programmes de travaux d'entretien **des ouvrages d'art** s'inscrivent également dans le cadre d'une politique nationale qui est fondée sur trois piliers :

- l'entretien courant consistant aux travaux de petits d'entretien permettant de remettre en état des désordres ponctuels : nettoyage, reprise localisée de parement, ...
- l'entretien spécialisé consistant à procéder à l'entretien ou le renouvellement d'équipements d'ouvrages : dispositifs de retenue, joints de chaussée, dispositifs d'étanchéité, ...
- les travaux de réparation consistant à réparer, renforcer voire remplacer des ouvrages présentant des problèmes structurels.

Les programmes de travaux sur le patrimoine d'ouvrages d'art sont établis suivant ces principes d'intervention.

Une instruction technique pour la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art définit l'organisation à mettre en œuvre pour assurer la surveillance et le suivi de l'état des ouvrages. La surveillance repose notamment sur des actions périodiques :

- une visite annuelle de chaque ouvrage,
- une visite d'évaluation tous les trois ans de chaque ouvrage et conduisant à une cotation IQOA de l'ouvrage (Image Qualité des Ouvrages d'Art),
- une inspection détaillée tous les six ans des ouvrages importants.

#### Éléments de bilan 2018

Près de 11,25 M€ ont été investis par l'État pour l'entretien du réseau routier national en Guyane.

Les actions majeures suivantes ont été menées :

- entretien des chaussées
  - ✓ requalification de la RN1 sur la section Cayenne – Kourou : secteur au-delà du giratoire de Soula ; 1,05M€
  - ✓ requalification de la RN1 sur la déviation de Kourou (Kourou – Sinnamary) : une tranche de travaux engagé fin 2018 pour 1 M€ avec 0,2 M€ de dépenses
  - ✓ réfection de la couche de roulement de la RN1 sur la section Crique Portal – Saint-Laurent du Maroni sur 8kms (travaux effectués en régie par le parc de la DEAL)
  - ✓ renforcement lourd de la RN2 sur la section PR 144 au PR 150 ; 1,870 M€
- entretien des ouvrages d'art
  - ✓ remplacements des buses métalliques : 2,1 M€
- investissement matériels : 0,5 M€
- exploitation et entretien des dépendances : 1,27 M€
- aménagement de sécurité : 0,3 M€

#### perspectives 2019

Dans un contexte difficile de financement par l'Agence de Financement des Infrastructures de Transports de France (AFITF), un budget prévisionnel de 10,56 M€ de dépenses d'entretien et de réparation est envisagé.

Les actions majeures suivantes sont prévues dans le cadre du programme d'actions 2019 :

- entretien des chaussées : 4,83 M€
  - ✓ requalification de la RN1 sur la section Cayenne – Kourou : nouvelle tranche de 1,2 M€
  - ✓ requalification de la RN1 sur la déviation de Kourou (Kourou – Sinnamary) : tranche de travaux engagé fin 2018 avec 1 M€ de dépenses en 2019
  - ✓ poursuite du programme de renforcement de la RN2 – section Régina – Saint-Georges : 1,25 M€
  - ✓ programme d'entretien préventif (enduits superficiels) : 1ère tranche de 0,45 M€ (travaux en régie par le Parc de la DEAL) correspondant à un linéaire de 20 km.
- ✓ Entretien des ouvrages d'art : 1,68 M€
  - ✓ poursuite du programme de remplacement des buses métalliques pour 1,44 M€
  - ✓ études de réparation des ponts de Kourou et de Crique Savane en vue d'une programmation des travaux en 2020.
- investissement matériels : 0,2 M€
- exploitation et entretien des dépendances : 1,2 M€
- aménagement de sécurité : 0,475 M€

## Les routes en Guyane – carte d'ensemble

